

SOMMAIRE (suite)

Arrêté du 26 mars 1980 portant ouverture d'instance en vue du classement de la zone archéologie de Sétif parmi les sites historiques, p. 383.

Arrêté du 26 mars 1980 portant ouverture d'instance en vue du classement du site de Kheneg El Hillal, p. 383.

Arrêté du 26 mars 1980 portant ouverture d'instance en vue du classement du site Hadjra Sidi Bou Baker parmi les sites historiques, p. 384.

Arrêté du 26 mars 1980 portant ouverture d'instance en vue du classement du site Oued Remailla parmi les sites historiques, p. 384.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Décret du 1er avril 1980 portant nomination d'un magistrat, p. 385.

MINISTERE DU TRAVAIL
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Décret n° 80-91 du 30 mars 1980 fixant les attributions du ministre du travail et de la formation professionnelle, p. 385.

Décret n° 80-92 du 30 mars 1980 portant organisation de l'administration centrale du ministère du travail et de la formation professionnelle, p. 386.

Décret n° 80-93 du 30 mars 1980 fixant le nombre et les fonctions des conseillers techniques et des chargés de mission pour le ministère du travail et de la formation professionnelle, p. 392.

Décret n° 80-94 du 30 mars 1980 portant création d'un bulletin officiel du ministère du travail et de la formation professionnelle, p. 393.

Arrêté du 10 mars 1980 portant liste des candidats admis à l'examen professionnel des inspecteurs principaux du travail, p. 393.

MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES

Décret n° 80-95 du 30 mars 1980 portant création d'une commission nationale du pèlerinage, p. 394.

MINISTERE DE L'EDUCATION

Décret du 31 mars 1980 mettant fin aux fonctions d'un directeur au ministère de l'éducation, p. 395.

Décret du 1er avril 1980 portant nomination d'un secrétaire général au ministère de l'éducation, p. 395.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Arrêté du 10 mars 1980 portant création du diplôme de magister en sciences du langage et de la communication linguistique, p. 395.

Arrêté du 10 mars 1980 portant ouverture de la filière de technicien supérieur au centre universitaire de Sétif, p. 395.

MINISTERE DE L'ENERGIE
ET DES INDUSTRIES PETROCHIMIQUES

Décret n° 80-96 du 30 mars 1980 portant fixation des tarifs du gaz et de l'électricité, p. 395.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Marchés. — Appels d'offres, p. 399.

DECRETS, ARRETES, DECISIONS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret n° 80-87 du 30 mars 1980 relatif aux modalités d'organisation et de fonctionnement du haut conseil de sécurité.

Le Président de la République,

Vu la Charte nationale et notamment son titre IV ;

Vu la Constitution et notamment son article 125 ;

Décète :

Article 1er. — Présidé par le Président de la République, le haut conseil de sécurité est composé comme suit :

- le président de l'Assemblée populaire nationale,
- le coordonnateur du Parti,
- le Premier ministre,